



**PRÉFET
DE L'YONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Auxerre, le 13 avril 2024

Anti-délinquance – Mobilisation exceptionnelle de l'ensemble des services de l'État dans l'Yonne contre le trafic de stupéfiants et la fraude

Le préfet de l'Yonne, Pascal JAN, et les procureurs de la République près les tribunaux judiciaires d'Auxerre et de Sens, Hugues de PHILY et Julie COLIN, ont initié conjointement depuis le dernier trimestre 2023 une manœuvre de police judiciaire et administrative à l'échelle du département de l'Yonne pour **renforcer la lutte contre les trafics de stupéfiants et la fraude**.

Ces opérations, qui s'appuient sur un **important travail préparatoire d'enquête et de renseignement** dont la conception comme la direction opérationnelle est assurée par le colonel NANNI commandant le groupement de gendarmerie départementale de l'Yonne, se sont accélérées depuis plusieurs semaines dans l'ensemble du territoire icaunais.

Les contrôles ciblés réalisés depuis la fin mars ont bénéficié du renfort apporté par la mobilisation exceptionnelle des effectifs et des moyens inscrits dans le cadre de l'action « **place nette** » à l'échelle nationale.

Dans l'Yonne, cette démarche a vocation à s'inscrire dans le temps long, dans le cadre d'**opérations ciblées, régulières et planifiées**, mais aussi au quotidien dans le cadre de l'exécution du **plan "sécurité de proximité en ruralité"** mis en œuvre depuis septembre dernier par le groupement de gendarmerie départementale et la direction interdépartementale de la police nationale de l'Yonne à la demande du préfet (voir en annexe le communiqué du préfet de l'Yonne du 7 novembre 2023).

Il s'agit d'adresser un **signal clair et déterminé aux délinquants** ainsi que de manifester un **soutien aux populations** exposées au quotidien en assurant une présence visible des forces de l'ordre dans l'ensemble des territoires, y compris les moins urbanisés. **Les zones rurales comme les centres urbains** sont en effet concernés par ces trafics et les phénomènes d'addictions qui entraînent des conséquences néfastes en matière sanitaire mais aussi de **sécurité du quotidien, de sécurité routière, de violence en milieu scolaire ou de violences intrafamiliales** – autant de priorités de l'action publique pour les services de l'État et les autorités judiciaires dans l'Yonne.

C'est pourquoi le préfet de l'Yonne avec les procureurs d'Auxerre et de Sens continueront à mobiliser les forces de sécurité intérieure pour une action ciblée et durable au cours des prochains mois.

Premier bilan des opérations renforcées conduites en mars-avril par le groupement de gendarmerie départementale de l'Yonne avec le soutien de « place nette »

La démarche a mobilisé trois volets d'action :

- **des opérations de police judiciaire** (237 militaires engagés du 26 mars au 9 avril) ;

Ce volet judiciaire entendait renforcer l'action quotidienne des unités territoriales de gendarmerie dans la lutte contre la délinquance par la conception et la conduite d'opérations judiciaires de niveau groupement. Il a permis la mobilisation de tous les acteurs spécialisés (brigades de recherche, analystes criminels, techniciens en identification criminelle, opérateurs d'observation et surveillance, cyber-enquêteurs) pour porter un coup d'arrêt durable à des réseaux structurés en matière de trafic de stupéfiants et d'économie souterraine.

- **des contrôles des mobilités routière et ferrée** (notamment, 194 militaires et 7 contrôleurs de la DREAL engagés le 10 avril sur l'A6 - aire de la Chappone) ;

Ce volet « mobilités » répond à une délinquance mobile ne suivant aucune logique territoriale ou limite départementale et utilisant les axes de communication pour toucher les populations, y compris dans la profondeur de la ruralité. Il trouve tout son sens dans l'Yonne, traversée par des axes stratégiques Paris-Provence.

- **des sécurisations** (en particulier les 11 et 12 avril), qui ont mobilisé 432 militaires de la gendarmerie de l'Yonne avec notamment le renfort de moyens spécialisés (dont des équipes cynophiles permettant de recourir à des chiens formés à la recherche de stupéfiants, d'armes et de billets), de 3 pelotons de l'escadron de gendarmerie mobile Guépard de Clermont-Ferrand, des services de l'URSSAF et de la DDETSPP de l'Yonne.

Ces sécurisations menées dans des zones géographiques identifiées comme prioritaires (notamment au travers du suivi des statistiques de la délinquance et du renseignement) permettent en particulier le contrôle des parties communes et des caves, des contrôles d'identité sur réquisition du procureur de la République, le contrôle de commerces et débits de boissons avec l'appui du comité opérationnel départemental anti-fraude (**CODAF**), ainsi que des transports en commun. Ces actions contribuent à déstabiliser l'activité des réseaux et points de deal. Elles prolongent l'effort du quotidien des unités territoriales de gendarmerie dans l'Yonne avec une présence de voie publique en croissance de + 6,9 % en 2023 par rapport à 2022.

Faits et chiffres clef au 13 avril 2024

- 3 opérations judiciaires
- 1 opération « mobilités »
- 4 opérations d'ordre public sous forme de sécurisations et contrôles dont 1 en zone police en soutien de la DIPN 89 (sous le commandement du commissaire Sébastien HALM) ;
- 24 individus interpellés ;
- 126 743 euros d'avoirs criminels saisis ;
- 75 kilogrammes de résine de cannabis ;
- 1 771 grammes de cocaïne ;
- 74 kilogrammes de cuivre ;
- 19 armes saisies ;
- 2598 personnes et 1992 véhicules contrôlés ;
- 11 véhicules saisis ;
- 14 véhicules mis en fourrière ;
- 6 commerces contrôlés, 12 infractions relevées ;
- 17 infractions de 4^e et 5^e classe et 3 délits liés à l'organisation du travail constatés par la DREAL.

Pascal JAN, préfet de l'Yonne, Hugues de PHILY, procureur de la République près le tribunal judiciaire d'Auxerre et Julie COLIN procureure de la République près le tribunal judiciaire de Sens, saluent les excellents résultats déjà obtenus et remercient l'ensemble des services investis sous leur autorité, tout particulièrement les militaires du groupement de gendarmerie départementale de l'Yonne, engagés en première ligne et qui ont permis la réussite de ces opérations.